



Velay Athlétisme

# Règlement Trail du Grand Velay 2023



## ORGANISATION

L'Association Velay Athlétisme organise dimanche 12 mars 2023, la 2ème édition du Trail du Grand Velay. L'évènement reçoit le soutien de la Commission Départementale des Courses hors Stade et est inscrit au calendrier des courses hors stade 2023 de la Haute-Loire.

Une partie des bénéfices de l'organisation du trail sera versée à l'association vaincre Charcot, œuvrant collecter des fonds pour lutter contre la maladie de Charcot. 2 € seront reversés à l'association Vaincre Charcot pour chaque inscription.

## REGLEMENT

Tous les concurrents s'engagent à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve définies par le présent règlement par le seul fait de leur inscription. Ils s'engagent à respecter toutes les règles de sécurité.

## DEPARTS

Les départs seront donnés à Polignac, devant la salle communale :

	Marche 10 et 17 km	Libre de 8h00 à 10h00
Le TGV	Trail 31 km	8h30
Les Roches	Trail 24 km solo et duo	9h00
La Dentelière	Trail 17 km	9h30
	Marche nordique 17 km	9h30
La velave Express	Trail 10 km	10h00

## CONDITIONS D'ADMISSION, INSCRIPTION

Les courses « TRAIL » sont ouvertes à TOUS, hommes ou femmes, licencié(e)s ou non, âgé(e)s de 16 ans au moins pour le 10 km, 18 ans pour le 17 km et 20 ans minimum pour les 24 et 31 km. Une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs.

Conformément à la loi, les inscriptions ne seront enregistrées que si elles sont obligatoirement accompagnées d'une photocopie de licence FFA en cours de validité (pour les licenciés) ou d'un certificat médical « de non contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition » datant de moins d'un an au jour de la course, ou sa photocopie (pour les non licenciés). Ces documents sont conservés par les organisateurs en tant que justificatif en cas d'accident.

Les licences triathlon ne sont pas acceptées.

Les inscriptions sont uniquement possibles en ligne jusqu'au jeudi 9 mars 23h59 (voir avec Chronopuces) et sur place le jour de la course de 7h30 jusqu'à 15 minutes avant le départ.

Les inscriptions sont possibles sur le site [www.chronopuces.fr](http://www.chronopuces.fr)

Le nombre de participants est limité à 400 sur le 31 km. Les autres parcours ne sont pas limités.

## TARIFS

Hors frais de gestion du site internet, les tarifs sont les suivants :

Épreuve	Tarif jusqu'au 31/01/2023	Tarif du 1/2/23 au 10/03/23
Trail 31 km	25 €	27 €
Trail 24 km solo	18 €	20 €
Trail 24 km duo (l'équipe)	30 €	32 €
Trail 17 km	15 €	17 €
Trail 10 km	10 €	12 €
Marche nordique 17km	15 €	17 €

Les frais d'inscription sur le site sont de 1,20 €.

Le tarif de la marche est de 7 € sur place le jour de l'évènement.

Le jour de la course, les tarifs des trails et de la marche nordique sont augmentés de 3 €.

Les tarifs comprennent 2 € qui seront versés par l'organisation à l'association Vaincre Charcot.

Chaque participant est libre d'augmenter sa participation en vue d'un don à l'association Vaincre Charcot. Le montant au-delà des tarifs ci-dessus sera intégralement reversé à l'association.

## MATERIEL OBLIGATOIRE

Pour toutes les épreuves, y compris la marche libre, un gobelet est obligatoire pour les ravitaillements.

Une couverture de survie et une réserve d'eau de 500 ml est obligatoire sur le 31 km.

Sur toutes les courses, sont conseillés : téléphone portable, un sifflet, une réserve d'eau de 500 ml et des réserves énergétiques.

Les concurrents doivent adapter leur tenue aux conditions climatiques du jour de la course.

L'utilisation des bâtons de marche est admise sur les différents parcours.

## DOSSARDS

Le retrait des dossards aura lieu à la salle communale de Polignac, le dimanche 12 à partir de 7 heures 00.

## STATIONNEMENT

La configuration du site ne permet pas de stationner dans le bourg de Polignac. Le stationnement est obligatoire sur les parkings près de la salle communale (proche pharmacie).

## RAVITAILLEMENTS

2 ravitaillements liquides et solides sont prévus sur le 31 km et le 24 km.

1 ravitaillement sur le 17 km, le 10 km et la marche.

Les espaces ravitaillement sont mis en place par l'organisateur, dans le respect des règles sanitaires en vigueur au jour de la course. Le ravitaillement extérieur et l'assistance sont autorisés mais seulement sur les zones de ravitaillement de la course.

## BARRIERE HORAIRE

Pour être classés, les coureurs et marcheurs devront arriver avant 14h00.

## INFORMATIONS ET PARCOURS

Les différents parcours (traces GPX et profils de dénivelés) sont disponibles sur le site.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier en partie les parcours et les horaires des épreuves.

Les parcours empruntant des terrains privés certaines sections ne sont autorisées que le jour de la course.

## SECURITE

Il est interdit de suivre les coureurs avec un véhicule motorisé ou même en VTT. Les parcours sont balisés par rubalysage et panneauage.

Tout abandon devra être signalé à l'organisation et le dossard remis au ravitaillement, point de contrôle, signaleur le plus proche ou au PC course.

## COUVERTURE PHOTOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE

Du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci. Il accepte, également, la publication des résultats.

## ASSURANCES

Les organisateurs sont couverts par une police responsabilité civile souscrite auprès d'Allianz. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de vérifier qu'ils sont correctement assurés sur cette activité, sinon de souscrire personnellement, ils courent sous leur propre responsabilité. Les éventuels frais d'évacuation (y compris ambulance) sont à la charge de la personne secourue. Le coureur concerné devra constituer et présenter son dossier à son assurance personnelle.

## MISES HORS COURSES

Les concurrents seront éliminés pour cause de : absence de dossard, falsification de dossard, retard au départ de la compétition, absence de l'équipement obligatoire, prise de raccourci pendant la course, non-pointage aux postes de contrôle, pollution ou dégradation des sites traversés, non-respect des autres coureurs ou bénévoles, non-respect des règles sanitaires, utilisation de produits dopants.

Les concurrents de la marche nordique s'engagent à ne pas courir et pourront être disqualifiés par l'organisation s'ils ne respectent pas cette règle.

Toute personne souhaitant porter une réclamation devra le faire par écrit à l'arrivée auprès du directeur de course.

## REGLE SPECIFIQUE DUO

Les coureurs devront rester ensemble tout au long de la course. Des contrôles seront organisés.

La ligne d'arrivée sera passée ensemble sous peine de disqualification.

## RECOMPENSES

Pour chaque épreuve solo (hors marche libre), les 3 premiers scratch hommes et femmes seront récompensés. Pour le 21 duo la première équipe féminine, la première masculine et la première mixte seront récompensées.

## ANNULATION / TRANSFERT DE DOSSARD

En cas d'annulation d'inscription, le remboursement, sauf frais inscriptions en ligne, sera effectué par l'organisateur sous réserve de la fourniture d'un certificat médical et de l'envoi d'une enveloppe timbrée à l'adresse du coureur. Ce remboursement sera intégral jusqu'à 8 jours du départ, il sera de 50% la dernière semaine jusqu'à la veille du départ, sous réserve de réception d'un certificat médical. Aucun remboursement ne sera possible le jour de la course et les jours suivants.

Il est possible de transférer le dossard à un autre coureur jusqu'à 48h du départ, sous réserve du respect des règles d'inscription par le nouveau participant et de l'accord de l'organisateur.

## FORCE MAJEURE

En cas de force majeure, les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours voire d'annuler une ou plusieurs épreuves.

En cas d'annulation par l'organisateur, le remboursement sera automatique.

## RENSEIGNEMENTS :

Inscription : [www.chronopuces.fr](http://www.chronopuces.fr)

Site Internet : [www.trailgrandvelay.fr](http://www.trailgrandvelay.fr) et [www.velay-athletisme.fr](http://www.velay-athletisme.fr)

Facebook : <https://www.facebook.com/traildugrandvelay>

Mail : [tgvtrail@gmail.com](mailto:tgvtrail@gmail.com)